

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2654

2 novembre 2011

SOMMAIRE

Actio	127363	Nicolas & Heidesch S.à r.l.	127374
Arpex S.à.r.l.	127362	Nucleus Management S.A.	127364
ÄVWL Real Asset Trust Holding S.à r.l.	127358	Poney Express s.à r.l.	127392
ÄVWL Real Asset Trust S.à r.l.	127362	ProLogis France XCIII S.à r.l.	127374
Bain Capital Everest Manager Holding SCA	127385	ProLogis France XLVII S.à r.l.	127374
Bevis Marks 1 S.à r.l.	127375	ProLogis Poland XLIII S.à r.l.	127381
Caladeco S.à r.l.	127363	ProLogis Poland XLII S.à r.l.	127376
Caves Krier Frères, s.à r.l.	127381	ProLogis Poland XLI S.à r.l.	127375
Caves Krier Frères s.à r.l. & Cie, s.e.c.s. .	127376	ProLogis Poland XLIV S.à r.l.	127381
Celan S.à r.l.	127382	ProLogis Poland XL S.à r.l.	127375
Celistics IP S. à r.l.	127358	ProLogis Poland XXXIII S.à r.l.	127382
Cinetel	127384	ProLogis Poland XXXII S.à r.l.	127381
Compagnie Foncière et Industrielle S.A.	127385	ProLogis Poland XXXIV S.à r.l.	127382
Craft S.A.	127391	ProLogis UK II S.à r.l.	127382
Espalux Investments S.A., SPF	127376	ProLogis UK LXII S.à r.l.	127383
Grep Drei S.A.	127348	ProLogis UK LXXI S.à r.l.	127383
Grep Drei S.à r.l.	127348	ProLogis UK LXXIV S.à r.l.	127383
GSCP VI Windmill Holding 2 S.à r.l.	127363	ProLogis UK LXXVII S.à r.l.	127384
Infopub S.à r.l.	127364	ProLogis UK XLVIII S.à r.l.	127384
Inowatio S.à r.l.	127363	ProLogis UK X S.à r.l.	127384
Institut Rosanna S.à r.l.	127366	ProLogis UK XXXIV S.à r.l.	127385
Lovelace Consulting	127367	ProLogis UK XXXV S.à r.l.	127391
Lux GSCP 6 / GSOP Debt S.à r.l.	127373	Retouche Prestige S.à r.l.	127392
Marigny Development S.A.	127392	Service Center Schmit Nico S.à r.l.	127374
M.E.H.A. S.A.	127347	Sinatra S.à r.l.	127392
MIM Holdco S.A.	127358	Telovia S.A.	127346
Moes Frères, Gérard Moes et Compagnie, successeurs	127364	Trade Corporation S.A.	127347
Neuron s.à r.l.	127374	Uppington Investments	127383
		VCP VII Luxco 6 S.à r.l.	127367
		Vedipar S.A.	127347
		VTB Capital S.A.	127358

Telovia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8371 Hobscheid, 10, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 137.460.

L'an deux mille onze, le vingt-cinq août.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "TELOVIA S.A.", (la "Société"), ayant son siège social à L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 137460, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1008 du 24 avril 2008, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1851 du 28 juillet 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bob PLEIN, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.-Transfert du siège social de Windhof à L-8371 Hobscheid, 10, rue de Steinfort, avec effet au 1^{er} août 2011, et modification afférente du deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

2.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social avec effet au 1^{er} août 2011, de Windhof à L-8371 Hobscheid, 10, rue de Steinfort, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. (Deuxième alinéa).** Le siège social est établi dans la commune de Hobscheid, (Grand-Duché de Luxembourg)."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bob PLEIN, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 02 septembre 2011. Relation GRE/2011/3129. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 15 septembre 2011.

Référence de publication: 2011129022/54.

(110148321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2011.

M.E.H.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.135.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire le 04 avril 2011, que:

- L'Assemblée Générale prend acte de la révocation, avec effet immédiat, de Monsieur Christian BILLO pour sa fonction d'administrateur.

- L'Assemblée Générale prend acte de la nomination, à compter de ce jour, aux fonctions d'administrateurs de Monsieur Paulo Jorge DA COSTA MAGALHÃES ayant pour adresse professionnelle le 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Il est élu jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2015 et bénéficiera d'un pouvoir de signature conjointe.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 avril 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011131907/19.

(110152017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Vedipar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.813.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130657/10.

(110150017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Trade Corporation S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 55.462.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 27 mai 2011

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société TRADE CORPORATION S.A. (en liquidation) qui cessera d'exister.

L'Assemblée décide que les documents sociaux seront conservés, au minimum pendant 5 années, au siège social de ladite société, à savoir au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2011.

Pour TRADE CORPORATION S.A.

EUROTIME S.A.

Le Liquidateur

Référence de publication: 2011130998/18.

(110150792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

**Grep Drei S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Grep Drei S.A.).**

Capital social: EUR 27.130.000,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 131.231.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fourth day of August.

Before us, Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the "General Meeting of Shareholders") of GREP DREI S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under number B 131.231, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN, then residing in Niederanven, dated 26 July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2197 of 4 October 2007 and amended pursuant to a deed of Maître Paul BETTINGEN on 29 April 2009 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1335 of 20 June 2011 (the "Company").

The General Meeting of Shareholders was presided by Mr. Jean-Paul SCHMIT, employee, residing professionally in Luxembourg. Mrs. Vaanee Patten, employee, residing professionally in Luxembourg was appointed as secretary and Mr. Denis Van den Bulke, Avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg was appointed as scrutineer.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

II.- That the entire share capital of the Company being present or represented at the General Meeting of Shareholders and all the shareholders present or represented declared that they have had due notice and knowledge of the agenda of the General Meeting of Shareholders, the formalities of the convening notices have been waived.

III.- The General Meeting of Shareholders, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

IV.- That the agenda is the following:

Agenda

1. Approval of the resignation of the directors of the Company;
2. Termination of the mandate of statutory auditor of the Company;
3. Transformation of the Company from a public company limited by shares (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée) and modification of the Company's name in "GREP DREI S.à r.l.";
4. Transformation of the shares (actions) of the Company following the transformation of the Company into a private limited liability company (société à responsabilité limitée) into shares (parts sociales);
5. Amendments and restatement of the articles of incorporation of the Company;
6. Appointment of Messieurs Eric VANDERKERKEN, Pascal BRUZZESE and Fabien WANNIER as managers of the Company for an undetermined period of time;
7. Miscellaneous.

V.- After deliberation, the General Meeting of Shareholders unanimously took the following resolutions:

First resolution

The General Meeting of Shareholders resolved to approve the resignation of Mr. Eric VANDERKERKEN, Mr. Pascal BRUZZESE and Mr. Fabien WANNIER as directors of the Company and to grant them full discharge for the performance of their duties during their mandate.

Second Resolution

The function of the statutory auditor being no longer required under the form of a private limited liability company, the General Meeting of Shareholders resolved to terminate the mandate of ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A. as statutory auditor of the Company and to grant it full discharge for the performance of its duty during its mandate.

Third Resolution

The General Meeting of Shareholders resolved to transform the Company into a private limited liability company (société à responsabilité limitée), subject to Section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

This transformation does not create a new entity, the private limited liability company (société à responsabilité limitée) being the continuation of the public company limited by shares (société anonyme) as it existed until today, mutatis mutandis.

The General Meeting of Shareholders further resolved to change the Company's name in "GREP EINS S.à r.l."

Fourth Resolution

The General Meeting of Shareholders resolved to transform the shares of the Company from "actions" to "parts sociales" with equal value.

Fifth Resolution

The General Meeting of Shareholders resolved to amend and fully restate the articles of incorporation of the Company, which shall read as follows:

"I. Form, Name, Duration, Registered Office

Art. 1. Form and Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "GREP DREI S.à r.l." which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Company Law"), as well as by the present articles (the "Articles")(hereafter the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 3. Registered Office.

3.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

3.2. It may be transferred within the municipality by decision of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the sole shareholder or the general meeting of the shareholders as the case may be, which shall be adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

3.3. Branches or other offices of the Company may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

II. Purpose of the Company

Art. 4. Purpose.

4.1. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

4.2. The purpose of the Company includes in particular the acquisition, holding, development, sale, management and/ or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, sale, management and/or lease of immovable properties.

4.3. The Company may in particular:

- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise, except by way of a public offer;

- enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

- in favor of its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company directly or indirectly controlled by the shareholder of the Company (hereafter referred to as the "Affiliated Company"): (i) grant any assistance, advance, lend, deposit money or give credit or subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign Affiliated Company, with or without security; (ii) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any Affiliated Company, within the limits of any applicable legal provision; and

- enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its purpose;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be carrying on a trade or to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.4. The Company may further act as a general or limited partner with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar corporate structures.

4.5. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

III. Capital and Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1. The Company's subscribed share capital is set at twenty-seven million one hundred and thirty thousand euro (EUR 27,130,000.-) represented by two hundred and seventy-one thousand three hundred (271,300) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each each, fully paid-in.

5.2. The share capital may be increased or reduced at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles, as the case may be.

5.3. The Company may redeem its own shares, within the limits set forth by the Company Law.

Art. 6. Shares.

6.1. All shares are in registered form and recorded in a shareholders' register in accordance with the Company Law. The ownership of shares is established by inscription in said register.

6.2. The Company will recognize only one holder per share. Co-owners shall appoint a sole person to represent them towards the Company.

6.3. The Company may have one or several shareholders. The death or the dissolution of the sole shareholder shall not lead to the dissolution, liquidation or similar termination of the Company.

6.4. Each share entitles its holder to partake in the Company's assets and profits prorata to the number of outstanding shares.

6.5. Shares are freely transferable among shareholders. Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg civil Code.

6.6. Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless a general meeting of the shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital shall have agreed thereto.

6.7. In the event of death, the transfer of the shares of the deceased shareholders to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required if the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

IV. Management

Art. 7. Management.

7.1. The Company is managed by one or several managers appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which sets the term of its/their office. A manager does not need to be a shareholder.

7.2. A manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 8. Decisions of the managers.

8.1. If several managers are appointed, they shall form a board of managers.

8.2. The board of managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon request of any manager, at the place indicated in the convening notice. All the meetings of the board of managers shall take place in the Grand Duchy of Luxembourg.

8.3. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the circumstances of the emergency shall be mentioned in the convening notice.

8.4. No convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the written consent of each member of the board of managers, such consent being given in original, fax or electronic mail (without electronic signature) or any other communication means. No convening notice shall be required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

8.5. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager of the Company as his proxy in writing, by fax or electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication.

8.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or other communication means allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

8.7. The board of managers can deliberate or act only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting.

8.8. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by two managers.

8.9. Written resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held by the board of managers. Such signatures may appear on a single or several counterpart (s) in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

Art. 9. Powers of the manager(s).

9.1. All powers not expressly reserved by the Company Law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competences of the sole manager or the board of managers, as the case may be. The sole manager or the board of managers, as the case may be, shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose.

9.2. The sole manager or the board of managers, as the case may be, is authorized to delegate the daily management of the Company to one or several persons, who do not need to be managers.

9.3. Special and limited powers may be delegated by the sole manager or the board of managers, as the case may be, for determined matters and within a limited period of time to one or several persons, who do not need to be managers.

Art. 10. Representation.

10.1. The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or by the joint signature of at least two managers or the signature of any person to whom a signatory power shall be delegated in accordance with article 9.2. and 9.3. of these Articles.

Art. 11. Manager's liability.

11.1. A manager assumes, by reason of his mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company, provided such commitment complies with the Company Law and the Articles.

V. Shareholding

Art. 12. Voting Rights.

12.1. Each share entitles its holder to one vote.

12.2. Each shareholder may participate in the general meeting of the shareholders irrespective of the number of shares he owns.

Art. 13. Powers.

13.1. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, assumes all the powers conferred to the general meeting of shareholders by the Company Law or these Articles.

13.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, may decide that the financial statements and operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, who do not need to be shareholders. They must appoint one or several statutory auditors if there is more than twenty-five (25) shareholders in the Company. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall fix their remuneration and term of their mandate.

Art. 14. Decisions of the sole shareholder.

14.1. Decisions of the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes.

14.2. Contracts entered into between the Company and the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes, except if such contracts relate to usual business operations of the Company entered into normal market conditions.

Art. 15. Decisions of the general meeting of shareholders.

15.1. Collective decisions of the shareholders may be taken either by holding a general meeting of shareholders or by written resolutions, if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25). In such event, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing. Each shareholder's signature may appear on a single or several counterpart(s), in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

15.2. The decisions of the general meeting of shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by a majority of shareholders owning more than half of the share capital. However, an amendment to the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

VI. Financial year, Annual accounts, Allocation of profits

Art. 16. Financial year.

16.1. The Company's financial year begins on each first day of October and ends on the thirtieth day of September of the following year.

Art. 17. Annual accounts.

17.1. Each year, with reference to the end of the Company's financial year, the Company's accounts are drawn up, and the sole manager or the board of managers, as the case may be, shall prepare an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities. The inventory and the accounts shall be available for inspection by each shareholder at the Company's registered office.

Art. 18. Allocation of profits.

18.1. The net profit of the Company is equal to the gross profit as stated in the annual accounts less the general expenses, amortization and expenses.

18.2. Each year, an amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital. Whenever the statutory reserve falls below this threshold, the yearly allocation shall become compulsory again until the ten per cent statutory reserve has been restored.

18.3. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company by a decision of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions set forth by the Company Law.

VII. Dissolution, Liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or several liquidators who do not need to be shareholders, appointed by a decision of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

19.2. The liquidation proceeds may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

VIII. General Provisions

Art. 20. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Company Law.

Art. 21. These Articles have been drawn up in English followed by a French version. In the event of discrepancy between the English and the French version, the English version shall prevail."

Sixth Resolution

The General Meeting of Shareholders resolved to appoint the following persons as managers of the Company for an undetermined period of time:

- Eric VANDERKERKEN, company director, born on 27th January 1964, in Esch-sur-Alzette, having his professional address at 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg;

- Pascal BRUZZESE, company director, born on 7th April 1966, in Esch-sur-Alzette, having his professional address at 48, Rue d'Eich, L-1460 Luxembourg; and

- Fabien WANNIER, company director, born on 18th July 1977, in Bern, having his professional address at 11, Cours de Rive, 1204 Geneva, Switzerland.

Seventh Resolution

Nil.

There being no further business, the chairman declared that the General Meeting of Shareholders ended at 2.40 p.m.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its transformation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (1,200.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-quatre août.

Par-devant nous, Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à 14.30h, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires («l'Assemblée Générale») de la société GREP DREI

S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B131.231, constituée par un acte de Maître Paul BETTINGEN, à l'époque notaire de résidence à Niederanven, en date du 26 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2197 du 4 octobre 2007 tel que modifié le 29 avril 2009 par un acte de Maître Paul BETTINGEN, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1335 du 20 Juin 2011 (la «Société»).

L'Assemblée Générale est présidée par M. Jean-Paul SCHMIT, employé, résidant professionnellement à Luxembourg. Mme Vaanee Patten, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, a été nommée secrétaire et M. Denis Van den Bulke, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg a été nommé scrutateur.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par ceux-ci sont enregistrés sur une liste de présence. Cette liste de présence, dûment signée par les actionnaires, les représentants des actionnaires, le président, la secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant, restera annexée au et sera enregistrée avec présent acte. Les procurations octroyées par les actionnaires représentés, signées ne varietur par les parties comparantes, resteront également annexées au et seront enregistrées avec présent acte.

II.- Le capital social de la Société étant intégralement présent ou représenté à l'Assemblée Générale et les actionnaires présents ou représentés ayant déclaré d'avoir été dûment convoqués à l'Assemblée Générale et avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, les actionnaires ont renoncé aux formalités de convocation.

III.- L'Assemblée Générale, représentant l'intégralité du capital social de la Société, ayant ainsi été dûment constituée, elle peut délibérer valablement sur tous les points soumis à l'ordre du jour.

IV.- L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du Jour

1. Approbation de la démission des administrateurs de la Société;
2. Résiliation du mandat du commissaire aux comptes de la Société;
3. Transformation de la forme de la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée et modification de la dénomination sociale de la Société en «GREP DREI S. à r.l.»;
4. Transformation des actions de la Société en parts sociales suite à la transformation de la Société en une société à responsabilité limitée;
5. Modification et refonte des statuts de la Société;
6. Nomination de MM. Eric VANDERKERKEN, Pascal BRUZZESE et Fabien WANNIER en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée;
7. Divers.

V.- Après délibération, l'Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première Résolution

L'Assemblée Générale décide d'approuver la démission de MM. Eric VANDERKERKEN, Pascal BRUZZESE et Fabien WANNIER en tant qu'administrateurs de la Société et de leur donner décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat.

Deuxième Résolution

Les fonctions de commissaire aux comptes n'étant plus requises sous la forme d'une société à responsabilité limitée, l'Assemblée Générale décide de résilier démettre le mandat de commissaire aux comptes de la Société confié à ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A. et de lui donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale décide de transformer la Société en une société à responsabilité limitée régie par la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

La transformation ne donne pas lieu à la création d'une nouvelle entité, la société à responsabilité limitée étant la continuation de la société anonyme telle qu'elle a existé jusqu'à la date des présentes, mutatis mutandis.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale décide de transformer les actions de la Société en parts sociales de même valeur.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale décide de procéder à la modification et refonte des statuts de la Société, dont le texte sera désormais le suivant:

«I. Forme Juridique, Dénomination Sociale, Durée, Siège Social

Art. 1^{er}. Forme Juridique et Dénomination Sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GREP DREI S.à r.l. qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la «Loi sur les sociétés»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts») (ci-après la «Société»)

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Siège social.

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

3.2. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou du conseil de gérance, le cas échéant.

Il peut être transféré en tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'associé unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.3. Il pourra être établi des succursales ou établissements de la Société au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

II. Objet social

Art. 4. Objet Social.

4.1. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, d'instruments de dettes et de valeurs mobilières de toute nature et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des participations dans des sociétés en commandite ou partenariats.

4.2. Plus spécifiquement, la Société pourra également acquérir, détenir, développer et exploiter des investissements immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société ayant pour objet principal la détention, le développement, la vente et l'exploitation d'investissements immobiliers.

4.3. La Société peut en particulier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres, excepté par voie d'offre publique;

- conclure toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

- en faveur de ses filiales ou à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou toute autre société contrôlée directement ou indirectement par l'associé de la Société (ci-après «Sociétés Affiliées»): (i) avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à, ou de souscrire à, ou acquérir tous instruments de dette, émis par une Société Affiliée luxembourgeoise ou étrangère, (ii) accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Affiliées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et

- conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet;

Il est entendu que la Société ne conclura aucune transaction qui pourrait l'engager dans une activité qui constituerait une activité réglementée du secteur financier.

4.4. La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

4.5. La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

III. Capital Social et Parts Sociales

Art. 5. Capital Social.

5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à vingt-sept million cent trente mille euros (EUR 27.130.000,-) représenté par deux cent soixante et onze mille et trois cent (271.300) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou diminué à tout moment par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés prise dans les conditions requises pour la modification des Statuts.

5.3. La Société peut racheter ses propres parts sociales, dans les limites fixées par la Loi sur les sociétés.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Toutes les parts sociales sont nominatives et enregistrées dans un registre des associés conformément à la Loi sur les sociétés. La propriété des parts sociales s'établit par inscription dans ledit registre.

6.2. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis sont tenus de nommer une seule personne pour se faire représenter auprès de la Société.

6.3. La Société peut avoir un ou plusieurs associés. Le décès ou la dissolution de l'associé unique n'entraînera pas la dissolution, liquidation ou tout autre événement similaire mettant un terme à la Société.

6.4. Chaque part sociale donne droit à son propriétaire à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.5. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les transferts de parts sociales doivent être actés par acte authentique ou par acte sous seing privé. Les cessions de parts sociales ne sont opposables à la Société ou aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

6.6. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

6.7. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément préalable de l'assemblée générale des associés représentant les trois quarts du capital social. Le consentement n'est cependant pas requis lorsque les parts sont transmises à des ascendants, descendants, ou au conjoint survivant.

IV. Gestion

Art. 7. Gestion.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, laquelle fixera la durée de son/leur mandat. Un gérant ne doit pas nécessairement être un associé.

7.2. Tout gérant est révocable à tout moment, avec ou sans cause, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Décisions des gérants.

8.1. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance.

8.2. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur demande de tout gérant, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Toute réunion du conseil de gérance aura lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

8.3. Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans la convocation.

8.4. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite par l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si le lieu et l'endroit de la réunion ont été fixés au préalable par décision du conseil de gérance.

8.5. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant en tant que mandataire en original, par fax ou courrier électronique (sans signature électronique) ou par tout autre moyen de communication.

8.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

8.7. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

8.8. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par deux gérants.

8.9. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, délivrées en original ou en copie par fax, courrier électronique ou tout autre moyen de télécommunications.

Art. 9. Pouvoirs du/des gérant(s).

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi sur les sociétés ou les Statuts sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, selon le cas. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

9.2. Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, gérant ou non.

9.3. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques et pour une durée limitée peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, gérant ou non, par le gérant unique ou par le conseil de gérance selon le cas.

Art. 10. Représentation.

10.1. La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 9.2. et 9.3 des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants.

11.1. Un gérant ne contracte, à raison de son mandat, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est pris en conformité avec la Loi sur les sociétés et les Statuts.

V. Associés**Art. 12. Droits de Vote.**

12.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une voix.

12.2. Chaque associé peut participer à l'assemblée générale des associés quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

Art. 13. Pouvoirs.

13.1. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, exercent tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi sur les sociétés ou les Statuts à l'assemblée générale des associés.

13.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, peut décider que les états financiers et les activités de la Société seront supervisés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, qui ne doivent pas nécessairement être associés. Ils doivent nommer un ou plusieurs commissaires aux comptes si la Société compte plus de 25 (vingt-cinq) associés. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, détermine leur rémunération et la durée de leur mandat.

Art. 14. Décisions de l'associé unique.

14.1. Les décisions de l'associé unique seront soit prises par écrit soit consignées dans un procès-verbal.

14.2. Les contrats conclus entre la Société et l'associé unique doivent être passés par écrit ou consignés dans un procès-verbal, sauf dans le cas où ces contrats concernent des opérations courantes de la Société conclues à des conditions normales de marché.

Art. 15. Décisions de l'assemblée générale des associés.

15.1. Les décisions collectives des associés peuvent être prises soit par la tenue d'une assemblée générale des associés, soit par résolutions écrites, si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En pareille hypothèse, chaque associé recevra le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et exprimera son vote par écrit. La signature de chaque associé pourra être apposée sur un seul document ou sur plusieurs copies délivrées en original ou par fax, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication.

15.2. Les décisions de l'assemblée générale des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées à la majorité des associés détenant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

VI. Exercice social, Comptes annuels, Répartition des bénéfices**Art. 16. Exercice social.**

16.1. L'exercice social commence le premier octobre de chaque année et se termine le trente septembre de l'année suivante.

Art. 17. Comptes annuels.

17.1. Chaque année à la date à laquelle les comptes sont arrêtés, le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, dresse les comptes annuels et un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. L'inventaire et le bilan seront disponibles pour inspection par tout associé au siège social.

Art. 18. Répartition des bénéfices.

18.1. Le bénéfice net de la Société correspond au résultat brut tel que déterminé dans les comptes annuels au compte de résultats, diminué des frais généraux, amortissements et dépenses.

18.2. Chaque année, il est prélevé sur le bénéfice net de l'exercice cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Dès que ce seuil de dix pour cent est entamé Le prélèvement reprend obligatoirement jusqu' à sa reconstitution de la réserve légale.

18.3. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun dans la Société par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

18.4. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués conformément aux conditions prévues dans la Loi sur les sociétés.

VII. Dissolution, Liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

19.2. Les produits de la liquidation de la Société seront distribués aux associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

VIII. Dispositions générales

Art. 20. Tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts sera réglé conformément à la Loi sur les sociétés.

Art. 21. Les Statuts sont rédigés en anglais suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.»

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Eric VANDERKERKEN, administrateur, né le 27 janvier 1964, à Esch-sur-Alzette, résidant professionnellement au 22-24, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg;

- Pascal BRUZZESE, administrateur, né le 7 avril 1966, à Esch-sur-Alzette, résidant professionnellement au 48, Rue d'Eich, L-1460 Luxembourg; et

- Fabien WANNIER, administrateur, né le 18 juillet 1977, à Bern, résidant professionnellement au 11, Cours de Rive, 1204 Genève, Suisse.

Septième Résolution

Nil.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président déclare l'Assemblée Générale close à 14.40 h.

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa transformation sont évalués à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Schmit, Patten, Van den Bulke, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2011. Relation: LAC/2011/37946. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Référence de publication: 2011125912/535.

(110144784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

VTB Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 97.053.

Le bilan au 30 juin 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011130658/10.

(110149698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2011.

ÄVWL Real Asset Trust Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 1, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 143.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011130660/11.

(110150527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

MIM Holdco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 134.576.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique en date du 14 septembre 2011

En date du 14 septembre 2011, l'actionnaire unique a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

Monsieur Alban Praquin en qualité d'Administrateur A de la Société et ce avec effet immédiat;

- d'accepter la nomination de:

Monsieur Paul Apollonio, né le 18 août 1975 à Harare, Zimbabwe, ayant son adresse professionnelle au 67, Brook Street, W1K 4NJ Londres, Royaume-Uni, en qualité d'Administrateur A de la Société et ce avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale de la Société approuvant les comptes annuels de 2016 qui se tiendra en 2017.

Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Pour extrait analytique conforme

Eric Lechat

Gérant

Référence de publication: 2011131911/19.

(110151714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Celistics IP S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 147.292.

In the year two thousand and eleven, on the ninth day of September.

Before us, Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven (Grand-Duchy of Luxembourg),

There appeared:

CELISTICS LUXEMBOURG S. à r.l. (previously CELSO S. à r.l.) , a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B and number 145 874,

here represented by Mr Jérôme BELLINI, private employee, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the person appearing and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that CELISTICS LUXEMBOURG S. à r.l., prenamed is the sole current shareholder (the "Sole Shareholder") of CELISTICS IP S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B and number B 147 292 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on May 29, 2009 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1588 dated August 18, 2009 (the "Company"),

- that the articles of incorporation of the Company have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on February 26, 2010 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 806 of April 20, 2010;

- that the Company' share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of twelve euros fifty cents (EUR 12.50) each.

- that the agenda is the following:

- to modify the social object of the Company's, among others by adding the possibility for the Company to invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature and origin.

- to amend subsequently article 2 of the Articles of the Company which shall read as follows:

“ **2.1.** The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests. In particular, the Company may act as unlimited shareholder of partnership limited by shares. **2.2.** The Company may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature and origin. **2.3.** The Company may make for its own account real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments. **2.4.** The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to companies forming part of the group of companies to which the Company belongs (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies. **2.5.** The Company may in particular enter into the following transactions: **2.5.1.** to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise, but always remaining within the meaning of the articles 188 and 189 of the law of August 1915 as amended. **2.5.2.** to advance, lend or deposit money or give credit to any Connected companies or with any Connected companies or to subscribe to or purchase any bonds or any other type of debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security; **2.5.3.** to enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty; **2.5.4.** to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and applicable legal provision; and **2.5.5.** to make the acquisition of the business and the properties and enter into financial leases agreements through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company or directly (but then outside Luxembourg and on a temporary basis only). It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector. **2.6.** In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.”

Then the sole shareholder representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution:

The Sole Shareholder decides to modify the social object of the Company's, among others by adding the possibility for the Company to invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature and origin.

Second resolution:

The Sole Shareholder decides to amend subsequently article 2 of the Articles of the Company which shall read as follows:

“ **Art. 2.**

2.1. The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests. In particular, the Company may act as unlimited shareholder of partnership limited by shares.

2.2. The Company may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature and origin.

2.3. The Company may make for its own account real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

2.4. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to companies forming part of the group of companies to which the Company belongs (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

2.5. The Company may in particular enter into the following transactions:

2.5.1. to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise, but always remaining within the meaning of the articles 188 and 189 of the law of August 1915 as amended.

2.5.2. to advance, lend or deposit money or give credit to any Connected companies or with any Connected companies or to subscribe to or purchase any bonds or any other type of debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

2.5.3. to enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty;

2.5.4. to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and applicable legal provision; and

2.5.5. to make the acquisition of the business and the properties and enter into financial leases agreements through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company or directly (but then outside Luxembourg and on a temporary basis only). It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

2.6. In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above."

Whereof, the present deed is drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le neuvième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

CELISTICS LUXEMBOURG S. à r.l. (anciennement CELSO S. à r.l.), une société à responsabilité limitée, constituée et existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L -2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 145 874,

ici représenté par Monsieur Jérôme BELLINI, employé privée, demeurant professionnellement à L -2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le représentant de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- que CELISTICS LUXEMBOURG S. à r.l., précitée est le seul actuel associé (l'«Associé Unique») de CELISTICS IP S. à r.l. constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L -2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 147 292 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 mai 2009 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1588 du 18 août 2009; et

- que les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 806 du 20 avril 2010.

- que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par mille (1.000) parts sociales, d'une valeur de douze euros cinquante cents (EUR 12,50) chacune;
- que l'ordre du jour est le suivant:
 - modification de l'objet social de la Société notamment en ajoutant la possibilité pour la Société d'investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits intellectuels de toute nature et origine.
 - modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

« **2.1.** La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion. La Société peut en particulier agir comme associé commandité de sociétés en commandite par actions. **2.2.** La Société pourra d'investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits intellectuels de toute nature et origine. **2.3.** La Société pourra effectuer pour son propre compte des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements. **2.4.** La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, aux sociétés faisant parties du group de sociétés auquel la Société appartient (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale. **2.5.** La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes: **2.5.1.** conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres, toujours en restant dans les limites des dispositions des articles 188 et 189 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée; **2.5.2.** avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à des sociétés Apparentées ou avec des sociétés Apparentées ou de souscrire à ou acquérir des obligations ou tous autre type d'instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, selon les conditions pouvant être considérées comme appropriées; **2.5.3.** conclure toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière; **2.5.4.** accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et **2.5.5.** d'acquérir le fonds de commerce ou d'actifs de biens immobiliers et de conclure des contrats de bail financiers par la prise de participation directes ou indirectes dans des filiales de la Société ou directement (dans ce cas, uniquement hors du Grand-Duché de Luxembourg et sur base temporaire). Il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier. **2.6.** Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et, en général, toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs décrits ci-dessus, de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social.»

Ensuite, la partie comparante, représentant l'intégralité du capital, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social de la Société notamment en ajoutant la possibilité pour la Société d'investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits intellectuels de toute nature et origine.

Deuxième résolution:

L'Associé Unique décide de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la société qui se lira comme suit:

« **Art. 2.**

2.1. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion. La Société peut en particulier agir comme associé commandité de sociétés en commandite par actions.

2.2 La Société pourra d'investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits intellectuels de toute nature et origine.

2.3. La Société pourra effectuer pour son propre compte des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

2.4. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, aux sociétés faisant parties du group de sociétés auquel la Société appartient (ci-après reprises

comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

2.5. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

2.5.1. conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres, toujours en restant dans les limites des dispositions des articles 188 et 189 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;

2.5.2. avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à des société Apparentées ou avec des société Apparentées ou de souscrire à ou acquérir des obligations ou tous autre type d'instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, selon les conditions pouvant être considérées comme appropriées;

2.5.3. conclure toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

2.5.4. accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et

2.5.5. d'acquérir le fonds de commerce ou d'actifs de biens immobiliers et de conclure des contrats de bail financiers par la prise de participation directes ou indirectes dans des filiales de la Société ou directement (dans ce cas, uniquement hors du Grand-Duché de Luxembourg et sur base temporaire). Il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

2.6. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et, en général, toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs décrits ci-dessus, de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social.»

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et résidence, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Jérôme Bellini, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 12 septembre 2011. LAC / 2011 / 40171. Reçu 75.-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour expédition conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 septembre 2011.

Référence de publication: 2011129301/227.

(110149329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2011.

ÄVWL Real Asset Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 1, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 141.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011130661/11.

(110150525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Arpex S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 25, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 86.719.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130667/10.

(110150579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Caladeco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 144, rue de Muehlenweg.

R.C.S. Luxembourg B 151.733.

Les comptes annuels au 31-12-2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BUFFONE Deborah

Gérante Administrative

Référence de publication: 2011130671/11.

(110150378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Actio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 60.409.

Rectificatif du dépôt L110150953 déposé le 21/09/2011

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Référence de publication: 2011130723/11.

(110151025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

GSCP VI Windmill Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 125.869.

Constituée par devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 mars 2007, acte publiée au Mémorial C no 1069

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GSCP VI Windmill Holding 2 S.à r.l.

Nicole Götz

Gérant

Référence de publication: 2011130676/15.

(110150393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Inowatio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8545 Niederpallen, 13, rue de Reichlange.

R.C.S. Luxembourg B 144.727.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130677/10.

(110150379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Infopub S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 71B, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 21.758.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130678/10.

(110150586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Nucleus Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 60.101.

*Extrait de la réunion des administrateurs du 27 juillet 2011**Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Kevin Mudd en qualité de nouvel Administrateur du Conseil d'Administration, avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 05 juin 2012.

Le Conseil d'Administration est désormais composé de cinq membres.

Les coordonnées de Monsieur Kevin Anthony Mudd sont:

- il est né le 30 août 1957 à Basildon (Royaume Uni)
- il réside à Demetras Street, Ayios Athanasios, CY-4105 Limassol, Chypres

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NUCLEUS MANAGEMENT SA

Vincent J. Derudder

Référence de publication: 2011131915/19.

(110151969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Moes Frères, Gérard Moes et Compagnie, successeurs, Société en Commandite simple.

Siège social: L-5544 Remich, 4, op der Kopp.

R.C.S. Luxembourg B 5.750.

L'an deux mille onze, le douze août.

Par devant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- Nicole MOES, commerçante, née à Luxembourg, le 26 septembre 1951, demeurant à L 5532 Remich, 6, rue Enz, propriétaire de cinquante-quatre (54) parts de MOES FRÈRES, GÉRARD MOES ET COMPAGNIE, SUCCESEURS SECS avec siège social à L-5544 Remich, 4, op der Kopp, inscrite au Registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 5750, constituée suivant acte sous seing privé en date du 1 octobre 1916, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 26 du 27 octobre 1916, modifiée suivant acte Léon BOURG de Capellen du 30 septembre 1925, publié au dit Mémorial, Numéro 46 du 10 octobre 1925, modifiée suivant acte Tony NEUMAN de Luxembourg du 22 novembre 1957, publié au dit Mémorial du 21 décembre 1957, page 2103, modifiée suivant acte Tony NEUMAN de Luxembourg du 22 novembre 1957, publié au dit Mémorial du 21 décembre 1957, page 2104, modifiée suivant acte Lucien SCHUMAN de Luxembourg du 22 octobre 1971, publié au dit Mémorial, Numéro 70 du 23 mai 1972, modifiée suivant acte Albert STREMLER de Mondorf-les-Bains du 1 mars 1975, publié au dit Mémorial, Numéro 88 du 14 mai 1975, modifiée suivant acte Alex WEBER de Rambrouch du 31 janvier 1987, publié au dit Mémorial, Numéro 131 du 13 mai 1987, modifié suivant acte Frank MOLITOR de Dudelange du 22 février 2005, publié au dit Mémorial, Numéro 635 du 30 juin 2005.

2.- Gérard MOES, commerçant, né à Luxembourg, le 16 mars 1949, époux de Margit KUCHER, demeurant à L-5576 Remich, 38, Chemin des Vignes,

propriétaire de cent trente-huit (138) parts de MOES FRÈRES, GÉRARD MOES ET COMPAGNIE, SUCCESEURS SECS, prédite.

Donation

Nicole MOES, préqualifiée, fait donation à son neveu (fils de son frère Gérard MOES) Pit MOES, commerçant, né à Frankfurt am Main (Allemagne), le 11 mai 1981, demeurant à L-5532 Remich, 6, rue Enz, de ses cinquante-quatre (54) parts de MOES FRÈRES, GÉRARD MOES ET COMPAGNIE, SUCCESSEURS SECS, prédite.

Pour les besoins de l'enregistrement, ces parts sont estimées à la somme de sept cent soixante dix sept mille deux cent quinze virgule seize (777.215,16) euros.

Pit MOES accepte cette donation avec gratitude.

Nicole MOES renonce à l'action révocatoire.

L'entrée en jouissance a lieu de suite.

À ce sujet, le donataire déclare avoir eu préalablement à la signature du présent acte connaissance exacte et parfaite de la situation financière de la Société pour en avoir examiné les bilan et comptes des pertes et profits tout comme la donatrice confirme que les parts sociales cédées ne sont grevées d'aucun gage.

La société est propriétaire des immeubles suivants:

1) Un droit de superficie comprenant notamment la construction érigée sur un terrain sis à Remich, 4, op der Kopp et inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Remich, section A des Bois.

- Numéro 562/2514, lieu-dit "op der Kopp", place (occupée) bâtiment commercial, contenant 61 ares 66 centiares.

2) Cinq cent quatre-vingt millièmes (580/1000) d'une place sise à Remich et inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Remich, section B de Remich.

- Numéro 754/6997, lieu-dit "rue Enz", place voirie, contenant 12 centiares.

3) Trois emplacements dans un immeuble en copropriété sis à Remich, 6, rue Enz et rue Dauvelt et inscrit au cadastre comme suit:

- Numéro 754/7049, lieu-dit "rue Enz", place (occupée) immeuble en copropriété, contenant 31 ares 78 centiares

a) en propriété privative et exclusive:

- l'emplacement intérieur constituant le lot 064 P U 00, avec une surface de treize virgule quatre-vingt-cinq (13,85 m²)

- l'emplacement intérieur constituant le lot 069 P U 00, avec une surface de quatorze virgule vingt-trois (14,23 m²)

- l'emplacement intérieur constituant le lot 079 P U 00, avec une surface de quatorze virgule quatre-vingt-un (14,81 m²)

b) en copropriété et indivision forcée:

Cinq virgule six cent quatre-vingt-quatre millièmes des parties communes, y compris le sol ou terrain (1,835 + 1,886 + 1,963 = 5,684/1 000^{èmes}).

4) Deux bureaux, trois caves, un dépôt ainsi qu'un local technique dans un immeuble en copropriété sis à Remich, 6, rue Enz et inscrit au cadastre comme suit:

Commune de Remich, section B de Remich.

- Numéro 754/6994, lieu-dit "rue Enz", place (occupée) immeuble en copropriété, contenant 1 are 34 centiares,

- Numéro 754/6996, lieu-dit "rue Enz", place (occupée) immeuble en copropriété, contenant 2 ares 53 centiares,

a) en propriété privative et exclusive:

- la cave constituant le lot 007 U A 81, au sous-sol, avec une surface de quatre-vingt-dix-sept virgule six (97,6 m²)

- la cave constituant le lot 008 U A 81, au sous-sol, avec une surface de trois virgule quatre-vingt-cinq (3,85 m²)

- la cave constituant le lot 009 U A 81, au sous-sol, avec une surface de onze virgule quatre-vingt-cinq (11,85 m²)

- le bureau constituant le lot 010 U B 00, au rez-de-chaussée, avec une surface de deux cent cinquante-neuf virgule quarante-cinq (259,45 m²)

- le dépôt constituant le lot 011 U A 01, au premier étage, avec une surface de cinquante-cinq virgule huit (55,8 m²)

- le bureau constituant le lot 012 U B 01, au premier étage, avec une surface de deux cent cinquante-six virgule six (256,6 m²)

- le local technique constituant le lot 015 U B 02, au deuxième étage, avec une surface de cent huit virgule quarante-cinq (108,45 m²)

b) en copropriété et indivision forcée:

Cinq cent seize virgule quatre cent quarante-six millièmes des parties communes, y compris le sol ou terrain (29,781 + 1,443 + 4,442 + 194,527 + 12,551 + 192,39 + 81,312 = 516,446/1000^{èmes}).

Cette cession de parts à titre gratuit est acceptée au nom de la Société par Nicole MOES et Gérard MOES, agissant la première en sa qualité d'associée commanditaire, respectivement le second en sa qualité d'associé commandité de ladite Société.

Compte - Associé

Nicole MOES a dans les livres de la société un compte-associé crédeur s'élevant au 31 décembre 2009 à cent seize mille huit cent soixante huit virgule quarante six (116.868,46) euros de même que sa part dans les bénéfices reportés s'élève au 31 décembre 2009 suivant bilan à vingt trois mille quatre cent dix neuf virgule quatre vingt onze (23.419,91) euros, soit un total de cent quarante mille deux cent quatre vingt huit virgule trente sept (140.288,37) euros.

Nicole MOES ayant décidé de laisser tant son compte associé que sa part dans les bénéfices reportés - auxquels viendront encore s'ajouter sa part dans le résultat financier de la Société pour l'année sociale 2010 - dans la Société, les comparants décident de convertir ces compte associé respectivement part dans les bénéfices reportés en un prêt du même ordre de grandeur consenti par Nicole MOES à la Société, portant intérêts au taux fixe de quatre (4%) pour cent par an et remboursable sur première demande. À l'exception des intérêts lesquels sont payables le 1^{er} janvier de chaque année par la Société à Nicole MOES pour ce qui est de l'année écoulée.

Modification statutaire

Pit MOES et Gérard MOES, seuls associés de la Société, se réunissant en assemblée générale extraordinaire, sur ordre du jour conforme ainsi qu'à l'unanimité, prennent les résolutions suivantes:

- 1) Ils donnent leur agrément en ce qui concerne la donation de parts visée ci-ayant.
- 2) Suite à cette donation de parts, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-six virgule soixante-sept (142.786,67) euros, représenté par cent quatre-vingt-douze parts d'égale valeur.

Les associés participeront au fonds social de la société comme suit:

1.- Gérard MOES, commerçant, né à Luxembourg, le 16 mars 1949, époux de Margit KUCHER, demeurant à L-5576 Remich, 38, Chemin des Vignes, cent trente-huit parts	138
2.- Pit MOES, commerçant, né à Frankfurt am Main (Allemagne), le 11 mai 1981, demeurant à L-5532 Remich, 6, rue Enz, cinquante-quatre parts	54
Total: Cent quatre-vingt-douze parts sociales	192

Le capital est entièrement libéré."

- 3) Pareillement et suite à cette donation de parts, le premier alinéa de l'article 1 des statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}.** La société en commandite simple existera entre Monsieur Gérard MOES comme commandité-responsable et Monsieur Pit MOES comme commanditaire.

Enfin, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Moes, Moes, Moes et Molitor.

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 17 août 2011. Relation EAC/2011/11219. Reçu soixante cinq mille six cent vingt deux virgule soixante dix-sept euros 140.288,37 à 0,20% = 280,58 777.215,16 à 7,00% = 54.405,06 + 2/10 = 10.937,77 65.622,77

Le Receveur ff. (signé): Thoma.

Pour EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce.

Dudelange, le 30 AOUT 2011.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2011129603/119.

(110148247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Institut Rosanna S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 253, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 101.375.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130679/10.

(110150584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Lovelace Consulting, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9011 Ettelbruck, 144, rue de Bastogne.
R.C.S. Luxembourg B 154.314.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130680/10.

(110150587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

VCP VII Luxco 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 134.686.634,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 156.876.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of the month of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

2. Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.000, with a share capital of thirty-three million six hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 33,604,127.-),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal,

3. Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.003, with a share capital of thirty-three million six hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 33,604,127.-),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal,

4. Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.004, with a share capital of thirty-three million six hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 33,604,127.-),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, and

5. Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.008, with a share capital of thirty-three million six hundred four thousand one hundred twenty-seven Euro (EUR 33,604,127.-),

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal,

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties declare being the shareholders (the Shareholders) of VCP VII Luxco 6 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 11 October 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2854 dated 29 December 2010,

registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 156.876 (the Company). The Company's articles of incorporation (the Articles) have been amended for the last time by a deed drawn up by the undersigned notary on 28 June 2011, in the process of publication in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

III. The appearing parties, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To increase the Company's share capital by an amount of two million six hundred seventy-four thousand one hundred thirty-six Euro (EUR 2,674,136.-) so as to raise it from its current amount of one hundred thirty-two million twelve thousand four hundred ninety-eight Euro (EUR 132,012,498.-), to one hundred thirty-four million six hundred eighty-six thousand six hundred thirty-four Euro (EUR 134,686,634.-) represented by thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class A Shares, thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class B Shares, thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class C Shares, thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class D Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares and twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

2. To issue six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class A Shares, six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class B Shares, six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class C Shares and six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class D Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

3. To accept the subscription of:

i. six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class A Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.000 (Bermuda 1) by a contribution in cash of a total amount of six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four Euro (EUR 668,534.-) and to allocate such Class A Shares to Bermuda 1;

ii. six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class B Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.003 (Bermuda 2) by a contribution in cash of a total amount of six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four Euro (EUR 668,534.-) and to allocate such Class B Shares to Bermuda 2;

iii. six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class C Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.004 (Bermuda 3) by a contribution in cash of a total amount of six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four Euro (EUR 668,534.-) and to allocate such Class C Shares to Bermuda 3; and

iv. six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class D Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.008 (Bermuda 4) by a contribution in cash of a total amount of six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four Euro (EUR 668,534.-) and to allocate such Class D Shares to Bermuda 4.

4. To amend article 6.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital to be adopted under item 4.

5. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions

First resolution

The general meeting of the Shareholders RESOLVES to increase the Company's share capital by an amount of two million six hundred seventy-four thousand one hundred thirty-six Euro (EUR 2,674,136.-) so as to raise it from its current amount of one hundred thirty-two million twelve thousand four hundred ninety-eight Euro (EUR 132,012,498.-), to one hundred thirty-four million six hundred eighty-six thousand six hundred thirty-four Euro (EUR 134,686,634.-) represented

by thirtythree million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class A Shares, thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class B Shares, thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class C Shares, thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class D Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares and twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

Second resolution

The general meeting of the Shareholders RESOLVES to issue six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class A Shares, six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class B Shares, six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class C Shares and six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) Class D Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

Third resolution

The general meeting of the Shareholders RESOLVES to accept and record the following subscriptions for and the full payment of the share capital increase as follows:

Subscription – Payment

Thereupon,

Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal declares to subscribe for six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) newly issued Class A Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four Euro (EUR 668,534.-).

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal declares to subscribe for six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) newly issued Class B Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting of a total amount of six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four Euro (EUR 668,534.-).

Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal declares to subscribe for six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) newly issued Class C Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting of a total amount of six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four Euro (EUR 668,534.-).

Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal declares to subscribe for six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four (668,534) newly issued Class D Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting of a total amount of six hundred sixty-eight thousand five hundred thirty-four Euro (EUR 668,534.-).

The amount of two million six hundred seventy-four thousand one hundred thirty-six Euro (EUR 2,674,136.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who hereby expressly acknowledges it.

Fourth resolution

The general meeting of the Shareholders RESOLVES to amend article 6.1 of the articles of association of the Company which shall forthwith read as follows:

“ **6.1.** The share capital of the Company is set at one hundred thirty-four million six hundred eighty-six thousand six hundred thirty-four Euro (EUR 134,686,634.-) represented by thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class A Shares, thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class B Shares, thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class C Shares, thirty-three million five hundred ninety-one thousand six hundred twenty-seven (33,591,627) Class D Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class E Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class F Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class G Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class H Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class I Shares, fifty-one thousand two hundred seventy-one (51,271) Class J Shares and twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid

up, and each class of Tracker Shares shall track the performance and returns of a particular asset or assets of the Company in accordance with the following tracking stock scheme (the Tracking Stock Scheme):

- the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares (the Class A-D Shares), shall together track the performance and returns of all rights and interests of the Company in the class A shares, class B shares, class C shares and class D shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by its subsidiary, namely Bermuda Luxco S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 148.565 (Bermuda SA);
- the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares (the Class E-J Shares) shall together track the performance and returns of all rights and interests of the Company in the class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by Bermuda SA; and
- the Ordinary Shares shall track any other profits or returns that are not tracked by the Class A-D Shares and the Class E-J Shares.”

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand two hundred euro (€ 3,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois de juillet,

par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Vision Capital Partners VII LP, un limited partnership constitué sous les lois de Guernsey, dont le siège social est situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, enregistré avec le Register of Limited Partnerships de l'île de Guernsey sous le numéro 975,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.000, dont le capital social s'élève à trente-trois millions six cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 33.604.127,-),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3. Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.003, dont le capital social s'élève à trente trois millions six cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 33.604.127,-),

4. Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B161.004, dont le capital social s'élève à trente trois millions six cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 33.604.127,-),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

5. Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.008, dont le capital social s'élève à trente trois millions six cent quatre mille cent vingt-sept euros (EUR 33.604.127,-),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

II. Les parties comparantes déclarent être les associés (les Associés) de VCP VII Luxco 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 11 octobre 2010 suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2854 du 29 décembre 2010, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B156.876 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant du 28 juin 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Les parties comparantes, dûment représentées, ont reconnu avoir été pleinement informées des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux millions six cent soixante quatorze mille cent trente-six euros (EUR 2.674.136,-) afin de l'augmenter de son montant actuel de cent trente-deux millions douze mille quatre cent quatre-vingt dix-huit euros (EUR 132.012.498,-), à cent trente-quatre millions six cent quatre-vingt-six mille six cent trente-quatre euros (EUR 134.686.634,-) représenté par trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe A, trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe B, trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe C, trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe D, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J et douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations tels que définis ci-après.

2. Emission de six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe A, six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe B, six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe C et six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe D, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations tels que définis ci-après.

3. Acceptation de la souscription de:

i. six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe A avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B161.000 (Bermuda 1), par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre euros (EUR 668.534,-) et d'affecter ces Parts Sociales de Classe A à Bermuda 1;

ii. six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe B avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B161.003 (Bermuda 2), par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre euros (EUR 668.534,-) et d'affecter ces Parts Sociales de Classe B à Bermuda 2;

iii. six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe C avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B161.004 (Bermuda 3), par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre euros (EUR 668.534,-) et d'affecter ces Parts Sociales de Classe C à Bermuda 3;

iv. six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe D avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B161.008 (Bermuda 4), par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre euros (EUR 668.534,-) et d'affecter ces Parts Sociales de Classe D à Bermuda 4.

4. Modification de l'article 6.1 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital social adoptée sous le point 4.

5. Divers.

ont requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des Associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux millions six cent soixante quatorze mille cent trente-six euros (EUR 2.674.136,-) afin de l'augmenter de son montant actuel de cent trente-deux millions douze mille quatre cent quatre-vingt dix-huit euros (EUR 132.012.498,-), à cent trente-quatre millions six cent quatre-vingt-six mille six cent trente-quatre euros (EUR 134.686.634,-) représenté par trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe A, trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe B, trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe C, trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe D, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J et douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations tels que définis ci-après.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des Associés décide d'émettre six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe A, six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe B, six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe C et six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe D, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations tels que définis ci-après.

Troisième résolution

L'assemblée générale des Associés d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe A nouvellement émises, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre euros (EUR 668.534,-).

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe B nouvellement émises, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre euros (EUR 668.534,-).

Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe C nouvellement émises, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre euros (EUR 668.534,-).

Bermuda Holdco Lux ' S.à r.l., représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre (668.534) Parts Sociales de Classe D nouvellement émises, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-huit mille cinq cent trente-quatre euros (EUR 668.534,-).

Le montant de deux millions six cent soixante quatorze mille cent trente-six euros (EUR 2.674.136,-) est à la disposition de la Société, preuve ayant été donnée au notaire instrumentant qui déclare le reconnaître expressément.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des Associés de modifier l'article 6.1 des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

“ **6.1.** Le capital social de la Société est fixé à cent trente-quatre millions six cent quatre-vingt-six mille six cent trente-quatre euros (EUR 134.686.634,-) représenté par trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-

sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe A, trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe B, trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe C, trente-trois millions cinq cent quatre-vingt onze mille six cent vingt-sept (33.591.627) Parts Sociales de Classe D, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe E, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe F, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe G, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe H, cinquante-et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe I, cinquante et un mille deux cent soixante et onze (51.271) Parts Sociales de Classe J et douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires, avec une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées, et chacune des Parts Sociales Traçantes tracera la performance et le rendement d'un actif particulier ou d'actifs particuliers de la Société conformément au plan de parts sociales traçantes suivant (le Plan de Parts Sociales Traçantes):

- Les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D (les Parts Sociales des Classes A à D) traceront ensemble la performance et le rendement de tous les droits et intérêts de la Société dans les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C et les Parts Sociales de Classe D, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, émises dans le temps par sa filiale, soit Bermuda Luxco S.A., une société anonyme constituée selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.565 (Bermuda S.A.);

- Les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J (les Parts Sociales des Classes E à J) traceront ensemble la performance et le rendement de tous les droits et intérêts de la Société dans les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, émises dans le temps par Bermuda S.A.; et

- Les Parts Sociales Ordinaires traceront tous les autres bénéfices et rendements qui ne sont pas tracés par les Parts Sociales des Classe A à D et les Parts Sociales des Classes E à J.»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison de cet acte sont estimés à environ trois mille deux cents euros (€ 3.200,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 8 août 2011. Relation: EAC/2011/10823. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011127935/370.

(110147304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Lux GSCP 6 / GSOP Debt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 153.759.

Constituée par devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 juin 2010, acte publié au mémorial C no 1535

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lux GSCP 6 / GSOP Debt S.à r.l.

Nicole Götz

Gérant

Référence de publication: 2011130681/15.

(110150398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Neuron s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 136.451.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130683/10.

(110150381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Service Center Schmit Nico S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9835 Hoscheid-Dickt, 31, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 98.415.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20/09/2011.

Pour la société

C.F.N. GESTION S.A.

20, Esplanade - L-9227 Diekirch

Adresse postale:

B.P.80 - L-9201 Diekirch

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011131728/17.

(110150437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Nicolas & Heidesch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8811 Bilsdorf, 26, rue Abbé Neuens.
R.C.S. Luxembourg B 134.267.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130684/10.

(110150582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis France XCIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 129.905.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 aout 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011130686/14.

(110150328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis France XLVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 94.597.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 aout 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011130687/14.

(110150327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Bevis Marks 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 158.640.

—
EXTRAIT

En date du 15 Septembre 2011 l'assemblée générale de la Société a pris les résolutions d'accepter le transfert de 250 actions, représentant 50% du capital social de la Société, de la société Reof II Sarl, par apport en nature vers la société Bevis Marks Holding S.à r.l.

Les associés de la Société sont donc dorénavant les sociétés MGP Viking S.à r.l. et Bevis Marks Holding S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Bevis Marks 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011131154/16.

(110150866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

ProLogis Poland XL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.625.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 aout 2011.

ProLogis Directorship sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011130688/14.

(110150319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis Poland XLI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.619.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 aout 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011130689/14.

(110150322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis Poland XLII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.620.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011130690/14.

(110150323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Caves Krier Frères s.à r.l. & Cie, s.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5573 Remich, 1, Montée St. Urbain.

R.C.S. Luxembourg B 73.542.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/09/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011130754/12.

(110151270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Espalux Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.411.

STATUTS

L'an deux mille onze, le sept septembre;

Pardevant Nous Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte;

A COMPARU:

La société anonyme de droit panaméen "A.F.I. ASESORES S.A.", établie t ayant son siège social à Panama, 50th Street, P.H. Plaza 200 Building, 16th floor (République de Panama),

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société anonyme qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial, en abrégé "SPF" qu'il déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

Titre I^{er} . Définitions

"Loi": signifie les dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

"Loi SPF": signifie les dispositions de la loi du 11 mai 2007 concernant la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF");

"Statuts": signifie les statuts de la Société.

Titre II. Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de "ESPALUX INVESTMENTS S.A., SPF" (ci-après la "Société"), qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial au sens de la Loi SPF et régie par les dispositions légales afférentes ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. La durée la de Société est illimitée.

Art. 3. L'objet de la Société est exclusivement l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la Loi SPF relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

- (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et
- (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de ces sociétés.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

Titre III. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont détenues par les investisseurs plus amplement définis ci-après.

Est considéré comme investisseur éligible au sens de la Loi:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou
- c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

Chaque investisseur doit déclarer par écrit cette qualité à l'attention du domiciliataire ou, à défaut, des dirigeants de la SPF.

Les titres émis par une SPF ne peuvent faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeur.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance. Ce registre contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La Société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Les actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux (2) administrateurs ou, si la Société n'a qu'un seul administrateur, par cet administrateur.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite.

Une copie certifiée conforme de l'acte conférant à cet effet délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Titre IV. Assemblées générales des actionnaires - Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 2^{ème} mardi du mois de juin à 14.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Titre V. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes

à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification.

Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

Titre VI. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

Titre VII. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces Statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

Titre VIII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Titre IX. Modification des statuts

Art. 18. Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

Titre X. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Toutes les questions qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront régies par la Loi et la Loi SPF.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2011.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2012.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les mille (1.000) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, la société "A.F.I. ASESORES S.A.", prédésignée et représentée comme dit ci-avant, et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de cent mille euros (100.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Assemblée générale des actionnaires - Décisions de l'actionnaire unique

La partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
2. Sont nommés administrateurs de la Société:
 - Monsieur Philippe DE PATOUL, employé privé, né à Namur (Belgique), le 19 août 1947, demeurant à B-6700 Toernich, 42, rue d'Udange;
 - Monsieur Paul TORI, employé privé, né à Lima (Pérou), le 3 avril 1968, demeurant à B-1640 Rhode Saint Genèse, 170, Chaussée de la Grande Espinette;
 - Monsieur Tom FABER, employé privé, né à Munich (Allemagne), le 5 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
3. La société à responsabilité limitée "MARC MULLER CONSEILS S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 80574, est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société.
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2017.
5. Le siège social est établi à L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille cent euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 septembre 2011 LAC/2011/40248. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur, (signé) Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Référence de publication: 2011129357/242.

(110149084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2011.

ProLogis Poland XLIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011130691/14.

(110150324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Caves Krier Frères, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5573 Remich, 1, Montée St. Urbain.

R.C.S. Luxembourg B 73.541.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/09/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011130755/12.

(110151402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

ProLogis Poland XLIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2011.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2011130692/14.

(110150326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis Poland XXXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 102.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130693/14.

(110150314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis Poland XXXIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 102.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130694/14.

(110150316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Celan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 125.644.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/09/2011.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2011130756/12.

(110151263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

ProLogis Poland XXXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 102.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130695/14.

(110150317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis UK II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 69.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130696/14.

(110150367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis UK LXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.240.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130697/14.

(110150353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Uppington Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 145.229.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011130708/9.

(110150262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis UK LXXI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.308.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130698/14.

(110150351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis UK LXXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130699/14.

(110150348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis UK LXXVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.125.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130700/14.

(110150345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Cinetel, Société Civile.

Siège social: L-8249 Mamer, 63, rue Mameranus.

R.C.S. Luxembourg E 1.233.

Il résulte d'une décision prise par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 août 2011, que le siège social a été transféré à L-8249 Mamer, 63, rue Mameranus avec effet au 16 août 2011.

Luxembourg, le 21 septembre 2011.
Fiduciaire Becker, Gales & Brunetti S.A.
Luxembourg

Référence de publication: 2011130774/12.

(110151100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

ProLogis UK X S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 70.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130701/14.

(110150365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis UK XLVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130702/14.

(110150360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

ProLogis UK XXXIV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 76.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130703/14.

(110150369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Compagnie Foncière et Industrielle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 10.657.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/09/2011.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2011130778/12.

(110151266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Bain Capital Everest Manager Holding SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.537.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth day of July,
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

Mrs. Anne-Emmanuelle Feutrie, lawyer, with professional address in Luxembourg,

acting as the representative of the board of managers of Bain Capital Everest Manager, a private limited company (société à responsabilité limitée), organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.530 (the Manager), acting in its capacity as general partner of Bain Capital Everest Manager Holdings S.C.A., a partnership limited by shares (société en commandite par actions) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.169 (the Company),

pursuant to resolutions taken by the Manager on May 24, 2011 (the Resolutions).

A copy of the Resolutions, signed *in* varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the Manager pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

I.- The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated June 3, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on July 8, 2010 under number 1405. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on February 3, 2011 pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on June 14, 2011 under number 1278.

II.- The Company has an issued share capital of thirty-seven thousand two hundred and ninety-four United States Dollars and five Cents (USD 37,294.05) represented by fully paid-up shares, without designation of the nominal value, consisting of:

- (a) six hundred ninety-seven thousand one hundred forty-five (697,145) Class B Ordinary Shares;
- (b) six hundred ninety-seven thousand one hundred forty-five (697,145) Class C Ordinary Shares;
- (c) six hundred ninety-seven thousand one hundred forty-five (697,145) Class D Ordinary Shares;
- (d) six hundred ninety-seven thousand one hundred forty-five (697,145) Class E Ordinary Shares;
- (e) six hundred ninety-seven thousand one hundred forty-five (697,145) Class F Ordinary Shares;
- (f) fifty-five thousand one hundred and fifty (55,150) Class H Ordinary Shares;
- (g) fifty-five thousand one hundred and forty-eight (55,148) Class I Ordinary Shares;
- (h) fifty-five thousand one hundred and forty-eight (55,148) Class J Ordinary Shares;
- (i) fifty-five thousand one hundred and forty-eight (55,148) Class K Ordinary Shares;
- (j) fifty-five thousand one hundred and forty-eight (55,148) Class L Ordinary Shares; and
- (k) one hundred (100) General Partner Shares.

III.- Article 6.18 of the Articles provides as follow:

“In addition to the subscribed capital, the Company shall have an authorized capital of forty-six thousand five-hundred United States dollars (USD 46,500.-) which will consist in a maximum of each following shares:

- (a) 650,000 Class A Ordinary Shares;
- (b) 650,000 Class B Ordinary Shares;
- (c) 650,000 Class C Ordinary Shares;
- (d) 650,000 Class D Ordinary Shares;
- (e) 650,000 Class E Ordinary Shares;
- (f) 650,000 Class F Ordinary Shares;
- (g) 125,000 Class G Ordinary Shares;
- (h) 125,000 Class H Ordinary Shares;
- (i) 125,000 Class I Ordinary Shares;
- (j) 125,000 Class J Ordinary Shares
- (k) 125,000 Class K Ordinary Shares; and
- (l) 125,000 Class L Ordinary Shares.

During a period ending five (5) years after the date of publication of the shareholders' resolution to create the authorized capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the General Partner is authorized to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorized capital. Such new shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the General Partner may in its sole discretion determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realizing the authorized capital in full or in part, the General Partner is expressly authorized to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing shareholders. The General Partner may delegate to any duly authorized director or officer of the Company or to any other duly authorized Person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the General Partner, the present article is, as a consequence, to be adjusted”.

IV.- The Manager pursuant to the Resolutions resolved to inter alia:

1. increase the share capital of the Company from its current amount of thirty-seven thousand two hundred and ninety-four United States Dollars and five Cents (USD 37,294.05) to thirty-seven thousand three hundred and twenty-eight United States dollars and seventy-two Cents (USD 37,328.72) by way of the creation and issue of three thousand four hundred and ninety-eight (3,498) new shares (the New Shares), of the following classes all without designation of nominal value, and having the rights and obligations of the issued shares of the Company and as stated in the Company's Articles:

- (a) three hundred and thirteen (313) class B ordinary shares;

- (b) three hundred and twelve (312) class C ordinary shares;
- (c) three hundred and twelve (312) class D ordinary shares;
- (d) three hundred and twelve (312) class E ordinary shares;
- (e) three hundred and twelve (312) class F ordinary shares;
- (f) three hundred and eighty-nine (389) class H ordinary shares;
- (g) three hundred and eight-seven (387) class I ordinary shares;
- (h) three hundred and eight-seven (387) class J ordinary shares;
- (i) three hundred and eight-seven (387) class K ordinary shares; and
- (j) three hundred and eight-seven (387) class L ordinary shares.

2. authorise and empower any lawyer of Loyens & Loeff, acting under his/her sole signature, to execute and sign for and on behalf of the Manager any documents, acts, deeds, instruments, agreements, declarations, certificates, notices or statements as may be necessary, required, ancillary or useful to formalise the present capital increase in front of a Luxembourg civil law notary. This delegation of signatory power covers but is not limited to any corporate action necessary to amend the Articles, certify any extract of Resolutions or part thereof.

The New Shares have been fully subscribed as follows:

1. Marilyn Horner, born on October 31, 1957, in Sarnia, Ontario, Canada, residing professionally at 1055 Westlake Drive, Berwyn PA 19312, United States of America, subscribed for two hundred and fifty-one (251) class B ordinary shares and for two hundred and fifty-two (252) shares of each of the ordinary classes of shares going from C to F of the Company, without designation of nominal value and fully paid them up by a contribution in cash consisting in:

(i) a payment of an aggregate amount of twelve United States dollars and forty-eight Cents (USD 12.48) allocated to the share capital of the Company and

(ii) a payment of an aggregate amount of four hundred ninety nine thousand nine hundred and eighty-seven United States dollars and fifty-two Cents (USD 499,987.52) allocated to the share premium account of the Company.

2. James Johnson, born on July 28, 1971, in Anderson, SC, United States of America, residing professionally at 1055 Westlakes Drive, Suite 300, Berwyn, PA 19132, United States of America, subscribed for ten (10) shares of each of the ordinary classes of shares going from B to F of the Company without designation of nominal value and fully paid them up by a contribution in cash consisting in:

(i) a payment of an aggregate amount of forty-nine Cents (USD 0.49) allocated to the share capital of the Company and

(ii) a payment of an aggregate amount of nineteen thousand nine hundred and ninety-nine United States dollars and fifty-one Cents (USD 19,999.51) allocated to the share premium account of the Company.

3. Stan Harmer, born on February 21, 1953, in Camden, NJ, United States of America, residing professionally at 1055 Westlakes Drive, Suite 300, Berwyn, PA 19132, United States of America, subscribed for thirty-one (31) class B ordinary shares and for thirty (30) shares of each of the ordinary classes of shares going from C to F of the Company without designation of nominal value and fully paid them up by a contribution in cash consisting in:

(i) a payment of an aggregate amount of one United States dollar and fifty Cents (USD 1.50) allocated to the share capital of the Company and

(ii) a payment of an aggregate amount of fifty-nine thousand nine hundred ninety-eight United States dollars and fifty Cents (USD 59,998.50) allocated to the share premium account of the Company.

4. John Deren, born on February 24, 1968, in Philadelphia, PA, United States of America, residing professionally at 48 Holly Oak Dr., Voorhees N.J. 08043, United States of America, subscribed for twenty-one (21) class B ordinary shares, for twenty (20) shares of each of the ordinary classes of shares going from C to F, for three hundred and eighty-nine (389) class H ordinary shares and for three hundred eighty-seven (387) shares of each of the ordinary classes of shares going from I to L of the Company, without designation of nominal value and fully paid them up by a contribution in cash consisting in:

(i) a payment of an aggregate amount of twenty United States dollar and twenty Cents (USD 20.20) allocated to the share capital of the Company and

(ii) a payment of an aggregate amount of thirty-nine thousand nine hundred and ninety-nine United States dollars (USD 39,999.-) allocated to the share premium account of the Company.

The New Shares have been entirely paid up by contributions in cash in a total amount of six hundred twenty thousand and nineteen United States dollars and twenty Cents (USD 620,019.20) made by the subscribers, above-mentioned from 1 to 4 included, to the Company, as approved by the Resolutions, evidence of which has been given to the undersigned notary.

V.- As a result of the above, the Manager has resolved to amend article 6.1. of the Articles which should now be read as follows:

“ **6.1. Subscribed Capital.** The subscribed capital of the Company is set at thirty-seven thousand three hundred and twenty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 37,328.72) represented by fully paid-up shares, all without designation of the nominal value, consisting of:

- (a) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-eight (697,458) Class B Ordinary Shares;
- (b) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class C Ordinary Shares;
- (c) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class D Ordinary Shares;
- (d) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class E Ordinary Shares;
- (e) six hundred ninety-seven thousand four hundred and fifty-seven (697,457) Class F Ordinary Shares;
- (f) fifty-five thousand five hundred and thirty-nine (55,539) Class H Ordinary Shares;
- (g) fifty-five thousand five hundred and thirty-five (55,535) Class I Ordinary Shares;
- (h) fifty-five thousand five hundred and thirty-five (55,535) Class J Ordinary Shares;
- (i) fifty-five thousand five hundred and thirty-five (55,535) Class K Ordinary Shares;
- (j) fifty-five thousand five hundred and thirty-five (55,535) Class L Ordinary Shares; and
- (k) one hundred (100) General Partner Shares.

The shareholders may decide to create reserves and/or share premium accounts which may be connected to any or all classes of shares as set out above and to which any premium paid on any shares in addition to its par value is transferred. The amount of the premium accounts may be used for the purpose of the redemption of any class(es) of shares as per article 6.15 of the Articles, to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.”

Estimate of costs

The appearing party declares that the expenses, costs and fees or charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed amount approximately to one thousand six hundred Euros (1,600.-EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le quatorzième jour de juillet.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Anne-Emmanuelle Feutrie, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

agissant en qualité de représentant du conseil de gérance de Bain Capital Everest Manager, une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe à 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.530 agissant en sa qualité d'associé commandité (le Gérant) de Bain Capital Everest Manager Holding S.C.A., une société en commandite par actions organisée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.537 (la Société),

conformément aux décisions prises par le Gérant le 24 mai 2011 (les Décisions).

Une copie des Décisions, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant le Gérant conformément aux Décisions, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. - La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 8 juin 2010, numéro 1405. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 3 février 2011 suivant un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 14 juin 2011 sous le numéro 1278.

II.- Le capital souscrit de la Société est fixé à trente-sept mille deux cent quatre-vingt-quatorze dollars américains et cinq cents (USD 37.294,05) représenté par des actions entièrement libérées sans désignation de la valeur nominale, comprenant:

- (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille cent quarante-cinq (697.145) Actions Ordinaires de Classe B;
- (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille cent quarante-cinq (697.145) Actions Ordinaires de Classe C;
- (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille cent quarante-cinq (697.145) Actions Ordinaires de Classe D;
- (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille cent quarante-cinq (697.145) Actions Ordinaires de Classe E;
- (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille cent quarante-cinq (697.145) Actions Ordinaires de Classe F;
- (f) cinquante-cinq mille cent cinquante (55.150) Actions Ordinaires de Classe H;
- (g) cinquante-cinq mille cent quarante-huit (55.148) Actions Ordinaires de Classe I;
- (h) cinquante-cinq mille cent quarante-huit (55.148) Actions Ordinaires de Classe J;
- (i) cinquante-cinq mille cent quarante-huit (55.148) Actions Ordinaires de Classe K;
- (j) cinquante-cinq mille cent quarante-huit (55.148) Actions Ordinaires de Classe L;
- (k) cent (100) Actions de Commandité.

Les actionnaires peuvent décider de créer des réserves et/ou des comptes de prime d'émission qui peuvent être reliés à une ou à toutes les classes d'actions comme exposées ci-dessus et dans lesquelles toute prime d'émission payée sur les parts en plus de leur valeur sera transférée. Le montant des comptes de prime d'émission peut être utilisé en vue du rachat d'une ou plusieurs classe(s) d'actions conformément à l'article 6.15 des Statuts afin de compenser toute perte nette réalisée, de faire des distributions aux actionnaires ou d'allouer des fonds à la réserve légale.

III.- L'article 6.18 des Statuts stipule ce qui suit:

«Outre le capital souscrit, la Société aura un capital autorisé de quarante-six mille cinq cent dollars américains (USD 46.500,-) qui sera composé du maximum de chacune des actions suivantes:

- (a) 650.000 Actions Ordinaires de Classe A;
- (b) 650.000 Actions Ordinaires de Classe B;
- (c) 650.000 Actions Ordinaires de Classe C;
- (d) 650.000 Actions Ordinaires de Classe D;
- (e) 650.000 Actions Ordinaires de Classe E;
- (f) 650.000 Actions Ordinaires de Classe F;
- (g) 125.000 Actions Ordinaires de Classe G;
- (h) 125.000 Actions Ordinaires de Classe H;
- (i) 125.000 Actions Ordinaires de Classe I;
- (j) 125.000 Actions Ordinaires de Classe J;
- (k) 125.000 Actions Ordinaires de Classe K; et
- (l) 125.000 Actions Ordinaires de Classe L.

Pendant une période prenant fin cinq (5) ans après la date de publication de la résolution des actionnaires visant à créer le capital autorisé dans le Luxembourg Official Gazette, au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, l'Actionnaire Commandité est autorisé à augmenter à une ou plusieurs reprises, le capital souscrit en faisant en sorte que la Société émette des nouvelles actions dans les limites du capital autorisé. Ces nouvelles actions peuvent être souscrites et émises selon les modalités et conditions générales que l'Actionnaire Commandité peut à sa propre discrétion déterminer, plus particulièrement concernant la souscription et la libération des nouvelles actions à souscrire et à émettre, comme déterminer le moment et le montant des nouvelles actions à souscrire et à émettre, déterminer si les nouvelles actions seront souscrites avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelle mesure la libération des actions nouvellement souscrites est acceptable soit en numéraire ou par des actifs autres que numéraire. Sauf décision contraire des actionnaires, au moment de la réalisation du capital autorisé en totalité ou partiellement, l'Actionnaire Commandité est expressément autorisé à limiter ou à renoncer au droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires existants. L'Actionnaire Commandité peut déléguer à tout administrateur dûment habilité ou à tout agent de la Société ou à toute autre Personne dûment habilitée, les fonctions d'acceptation des souscriptions et de réception de la libération pour les nouvelles actions représentant une partie ou la totalité de ces montants d'augmentation du capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée selon la forme légale exigée par l'Actionnaire Commandité, le présent article est, par conséquent, à adapter.»

IV. Le Gérant, conformément aux Décisions, a décidé inter alia:

1. d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de trente-sept mille deux cent quatre-vingt-quatorze dollars américains et cinq cents (USD 37.294,05) à trente-sept mille trois cent vingt-huit dollars américains et soixante-douze cents (USD 37.328,72) par la création et l'émission de trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (3.498) nouvelles actions (les Nouvelles Actions) des classes suivantes toute sans désignation de valeur nominale, et ayant les mêmes droits et obligations que les actions déjà émises de la Société indiqués dans les Statuts de la Société:

- (a) trois cent treize (313) Actions Ordinaires de Classe B;
- (b) trois cent douze (312) Actions Ordinaires de Classe C;
- (c) trois cent douze (312) Actions Ordinaires de Classe D;

- (d) trois cent douze (312) Actions Ordinaires de Classe E;
- (e) trois cent douze (312) Actions Ordinaires de Classe F;
- (f) trois cent quatre-vingt-neuf (389) Actions Ordinaires de Classe G;
- (g) trois cent quatre-vingt-sept (387) Actions Ordinaires de Classe H;
- (h) trois cent quatre-vingt-sept (387) Actions Ordinaires de Classe I;
- (i) trois cent quatre-vingt-sept (387) Actions Ordinaires de Classe J;
- (j) trois cent quatre-vingt-sept (387) Actions Ordinaires de Classe K; et
- (k) trois cent quatre-vingt-sept (387) Actions Ordinaires de Classe L.

2. d'autoriser et de donner pouvoir à tout avocat de Loyens & Loeff, agissant sous sa seule signature, d'exécuter et signer pour le compte du Gérant tous documents, actes, instruments, contrats, déclarations, certificats, mentions ou déclarations jugés nécessaires, requis ou auxiliaires ou utiles afin de formaliser la présente augmentation de capital social en présence d'un notaire de Luxembourg. Cette délégation de pouvoir de signature couvre mais n'est pas limitée à toute action juridique pour modifier les Statuts, certifier tout extrait des Décisions ou une partie de ces dernières.

Les Nouvelles Actions ont été souscrites de la manière suivante:

1. Marilyn Horner, née le 31 octobre 1957 à Sarnia, Ontario, Canada, dont l'adresse professionnelle est située à 1055 Westlake Drive, Berwyn PA 19312, Etats-Unis d'Amérique, a souscrit à deux cent cinquante-et-une (251) actions ordinaires de classe B et à deux cent cinquante-deux (252) actions de chacune des classes d'actions ordinaires allant de C à F de la Société, sans désignation de valeur nominale et de les payer intégralement par un apport en numéraire se composant de:

(i) un paiement d'un montant total de douze dollars américains et quarante-huit cents (USD 12,48) affecté au capital social de la Société, et

(ii) un paiement d'un montant total de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-sept dollars américains et cinquante-deux cents (USD 499.987,52) affecté au compte prime d'émission de la Société.

2. James Johnson, né le 28 juillet 1971 à Anderson, SC, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située à 1055 Westlake Drive, Berwyn PA 19312, Etats-Unis d'Amérique, a souscrit à dix (10) actions de chacune des classes d'actions ordinaires allant de B à F de la Société, sans désignation de valeur nominale et de les payer intégralement par un apport en numéraire se composant de:

(i) un paiement d'un montant total de quarante-neuf cents (USD 0,49) affecté au capital social de la Société; et

(ii) un paiement d'un montant total de dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf dollars américains et cinquante-et-un cents (USD 19.999,51) affecté au compte prime d'émission de la Société affecté au compte prime d'émission de la Société.

3. Stan Harmer, né le 21 février 1953 à Camden, NJ, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située à 1055 Westlake Drive, Berwyn PA 19312, Etats-Unis d'Amérique, à trente-et-une (31) actions ordinaires de classe B et à trente (30) actions de chacune des classes d'actions ordinaires allant de C à F de la Société, sans désignation de valeur nominale et de les payer intégralement par un apport en numéraire se composant de:

(i) un paiement d'un montant total d'un dollar américain et cinquante cents (USD 1,50) affecté au capital social de la Société; et

(ii) un paiement d'un montant total de cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains et cinquante cents (USD 59.998,50) affecté au compte prime d'émission de la Société.

4. John Deren, né le 24 février 1968 à Philadelphie, PA, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle est située à 48 Holly Oak Dr., Voorhees N.J. 08043, Etats-Unis d'Amérique, à vingt-et-une (21) actions ordinaires de classe B, à vingt (20) actions de chacune des classes d'actions ordinaires allant de C à F, à trois cent quatre-vingt-neuf (389) actions ordinaires de classe H et à trois cent quatre-vingt-sept (387) actions de chacune des classes d'actions ordinaires allant de I à L de la Société, sans désignation de valeur nominale et de les payer intégralement par un apport en numéraire se composant de:

(i) un paiement d'un montant total d'un dollar américain et cinquante cents (USD 1,50) affecté au capital social de la Société; et

(ii) un paiement d'un montant total de cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains et cinquante cents (USD 59.998,50) affecté au compte prime d'émission de la Société.

Les Nouvelles Actions ont été intégralement libérées par des apports en numéraires d'un montant total de six cent vingt mille dix-neuf dollars américains et vingt cents (USD 620.019,20) par les souscripteurs mentionnés ci-dessus aux points 1 à 4 inclus, à la Société, conformément aux Décisions, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

V. En conséquence de ce qui précède, le Gérant a décidé de modifier l'article 6 .1. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **6.1 Capital Souscrit.** Le capital souscrit de la Société est fixé à trente-sept mille trois cent vingt-huit dollars américains et soixante-douze cents (USD 37.328,72) représenté par des actions entièrement libérées sans désignation de la valeur nominale, comprenant:

- (a) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (697.458) Actions Ordinaires de Classe B;

- (b) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe C;
- (c) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe D;
- (d) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe E;
- (e) six cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-sept (697.457) Actions Ordinaires de Classe F;
- (f) cinquante-cinq mille cinq cent trente-neuf (55.539) Actions Ordinaires de Classe H;
- (g) cinquante-cinq mille cinq cent trente-cinq (55.535) Actions Ordinaires de Classe I;
- (h) cinquante-cinq mille cinq cent trente-cinq (55.535) Actions Ordinaires de Classe J;
- (i) cinquante-cinq mille cinq cent trente-cinq (55.535) Actions Ordinaires de Classe K; et
- (j) cinquante-cinq mille cinq cent trente-cinq (55.535) Actions Ordinaires de Classe L;
- (k) cent (100) Actions de Commandité.

Les actionnaires peuvent décider de créer des réserves et/ou des comptes de prime d'émission qui peuvent être reliés à une ou à toutes les classes d'actions comme exposées ci-dessus et dans lesquelles toute prime d'émission payée sur les parts en plus de leur valeur sera transférée. Le montant des comptes de prime d'émission peut être utilisé en vue du rachat d'une ou plusieurs classe(s) d'actions conformément à l'article 6.15 des Statuts afin de compenser toute perte nette réalisée, de faire des distributions aux actionnaires ou d'allouer des fonds à la réserve légale.»

Estimation des coûts

La partie comparante déclare que les dépenses, coûts et frais ou charges de toute nature qui seront à régler par la Société puisque découlant de cet acte, atteindront le montant approximatif de mille six cents Euros (1.600.-EUR).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare, par la présente, qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte en anglais et celui en français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la partie comparante, ladite partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom statut civil et résidence, a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: A.-E. FEUTRIE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 juillet 2011. Relation: LAC/2011/33414. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 septembre 2011.

Référence de publication: 2011128692/332.

(110148562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2011.

Craft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 92.190.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/09/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011130780/12.

(110151268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2011.

ProLogis UK XXXV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 aout 2011.
ProLogis Directorship Sàrl
Gérant
Représenté par Gareth Alan Gregory
Gérant

Référence de publication: 2011130704/14.

(110150364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Poney Express s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4480 Belvaux, 48A, rue du Chemin Rouge.
R.C.S. Luxembourg B 137.455.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130705/10.

(110150385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Retouche Prestige S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 117.188.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011130706/10.

(110150588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Sinatra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.515.200,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 132.931.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 septembre 2007, acte
publié au Mémorial C no 2697

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sinatra S.à r.l.
Nicole Götz
Gérant

Référence de publication: 2011130707/15.

(110150409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Marigny Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 93.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132505/10.

(110152755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.
